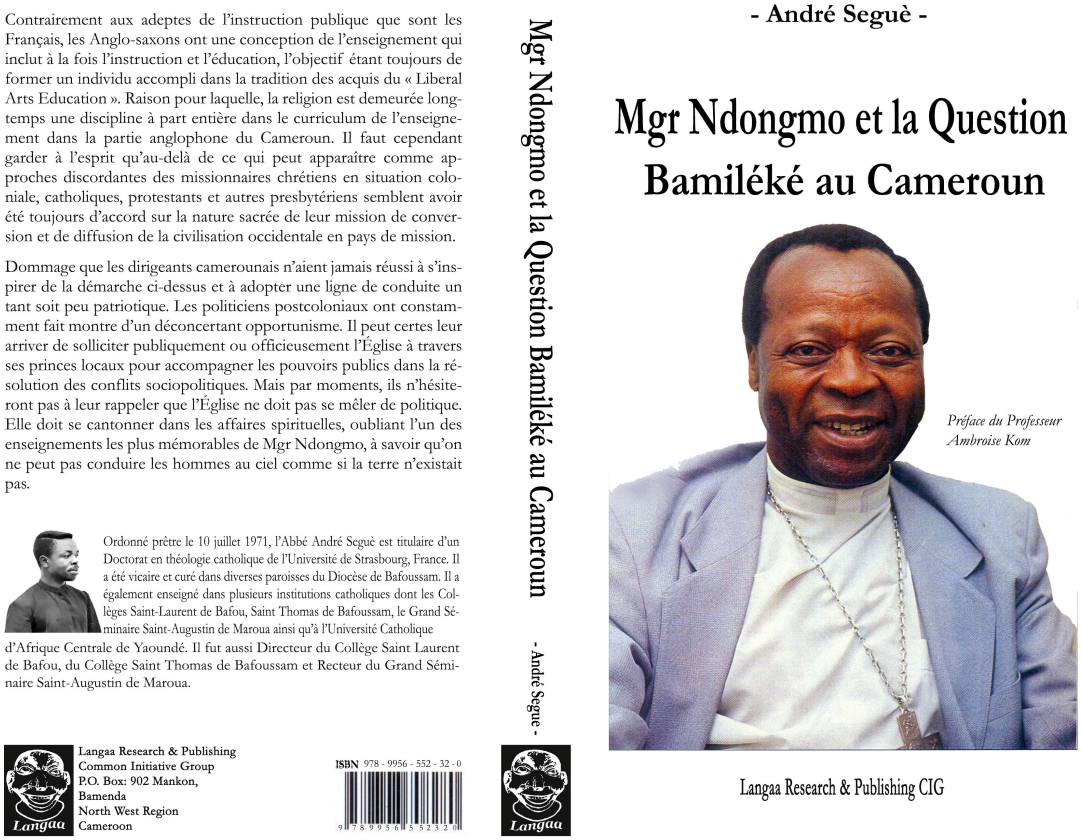
Ce texte est la préface d'un livre que l'Abbé André Seguè vient de publier, à Bamenda, aux éditions Langaa Research & Publishing CIG



De l'extérieur, on pourrait croire que les relations entrel'État et l'Église Catholique qui est au Cameroun sont des plus harmonieuses. Au niveau social, surtout dans les secteurs éducatifs et sanitaires, l'Église rend à la population des services appréciés, souvent bien meilleurs, toute proportion gardée, que ceux que fournit le secteur public. Au niveau protocolaire, les rapports entre les ouvriers, les princes de l'Église (prêtres, évêques, etc.) et les autorités du pays sont presque toujours empreints de grâce et de courtoisie. L'Église Catholique se distingue d'ailleurs comme la seule confession religieuse diplomatiquement représentée au Cameroun par un ambassadeur en bonne et due forme, le Nonce apostolique. En tout cas, pendant longtemps, l'Église catholique est apparue comme la seule institution qui, de par son implantation physique, ses biens immobiliers, pouvait même rivaliser avec les institutions étatiques. Par ailleurs, le prosélytisme dont l'Église Catholique, comme toute autre religion du reste, a toujours fait montre

a pu créer dans l'esprit de ses ouailles un conflit d'obédience face aux sollicitations sociopolitiques de l'État et les prescriptions religieuses. C'est dire que le long fleuve tranquille qui semble caractériser la cohabitation entre l'Église Catholique et l'État cache en réalité d'énormes tensions qui ne sont pas toujours apparentes aux yeux du citoyen croyant ordinaire.

Ce qu'il est convenu d'appeler l'Affaire Albert Ndongmo sert de prétexte à André Seguè pour décrypter les difficiles relations qu'au-delà des apparences l'Église Catholique et l'État entretiennent au Cameroun des origines à l'époque contemporaine.
Le Cameroun ayant subi les colonisations allemande, britannique et française, chacun des pays débarquant avec ses missionnaires et sa vision spécifique du monde, l'auteur procède à une recherche quasi monastique pour montrer comment se géraient les rapports entre les divers administrateurs des colonies, les missionnaires de ces différents pays et les colonisés. Au lendemain de l'indépendance en 1960, les effets de la colonisation allemande (1884-1918) se sont passablement estompés, mais le Cameroun doit gérer l'héritage britannique et français. Pour permettre au lecteur de bien appréhender comment se construisent les relations entre l'Église Catholique et le Cameroun postcolonial, l'auteur passe au peigne fin la nature des relations qui caractérisent l'Église et l'État dans les pays colonisateurs pour mieux éclairer le type d'entente qui se construit dans les pays de mission.
Autant la cohabitation entre l'Église et l'État semble empreinte d'harmonie dans un environnement inspiré par la Grande-Bretagne, autant l'espace que crée la France se gère sur la base d'un problématique principe de la laïcité. En conséquence, le Cameroun, héritier de l'une et de l'autre cultures, semble s'être installé dans une zone grise où la relation entre l'Église et l'État se gère par à-coups. Il ne saurait en être autrement. Depuis la fin de l'ère coloniale, les dirigeants du pays n'ont pas véritablement pris la peine de définir avec un tant soit peu de précision un projet national. Aussi leur est-il difficile de piloter les rapports entre l'Église et l'État dans une société multiconfessionnelle complexe. Du temps du musulman Ahidjo (1958-1982), l'État a eu des relations orageuses avec l'Église. L'Affaire Mgr Albert Ndongmo n'était en réalité que l'éruption d'un volcan qui était en ébullition depuis la naissance du régime. Comme le relate l'Abbé Thomas Fondjo dans Les Écoles des missions (Yaoundé, Saint-Paul, 1965), la gestion de l'enseignement catholique était source d'un malaise profond entre l'Église Catholique et l'État. D'autres incompréhensions étaient aussi nées de la volonté de l'État de se mêler de l'organisation des institutions sanitaires de l'Église en cherchant à en règlementer les rémunérations de son personnel. Mais le différend qui pousse l'Église et l'État au bord de la rupture portera sur la liberté d'expression avec comme point d'orgue l'affaire du train[1] de la mort qui entraîne la censure de l'Effort Camerounais du 18 février 1962 suivi de l'expulsion du Père Fertin, son directeur de rédaction. Musulman d'origine peule, ressortissant d'une des régions les moins scolarisées du Cameroun, Ahidjo gérait le pays en féodal. Son régime despotique et hautement liberticide devait sans doute percevoir l'Église catholique comme un État rival qui risquait à tout moment de lui voler la vedette. C'est dire que la presse catholique (l'Effort Camerounais, l'Essor des jeunes, etc.), sans oublier les occasionnelles prises de position de diverses conférences épiscopales et les sermons quasi incendiaires de certains évêques devaient lui donner des insomnies, littéralement. Alors qu'il croyait avoir écrasé dans le sang les patriotes qui avaient pris les armes pour libérer le Cameroun, il se trouve au lendemain de l'indépendance face à un « ennemi » inattendu dont il a du mal à saisir le comportement, sa propre culture ne pouvant l'y aider. Mais était-ce une simple affaire de culture ? lire la suite